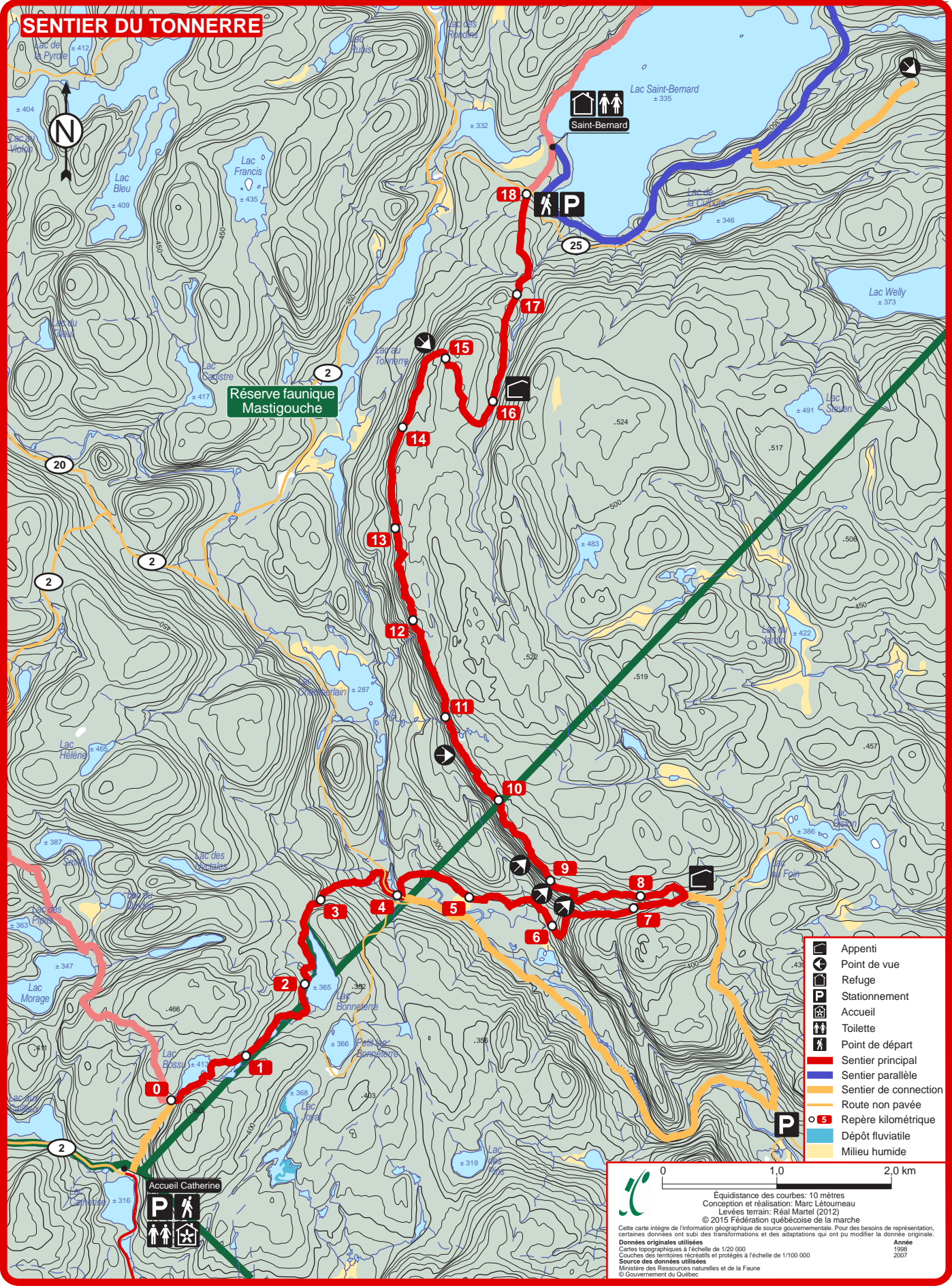


SANTIER DU TONNERRE



- Appenti
- Point de vue
- Refuge
- Stationnement
- Accueil
- Toilette
- Point de départ
- Sentier principal
- Sentier parallèle
- Sentier de connection
- Route non pavée
- Repère kilométrique
- Dépôt fluvialite
- Milieu humide

0 1,0 2,0 km

Équidistance des courbes: 10 mètres
 Conception et réalisation: Marc Létourneau
 Levés terrain: Réal Martel (2012)
 © 2015 Fédération québécoise de la marche

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées: Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000. Couche des territoires récréatifs et protégés à l'échelle de 1/100 000. Sources des données utilisées: Année 1998, 2007. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Gouvernement du Québec.

SENTIER DU TONNERRE

Fiche technique

Longueur : 18 km
Niveau : difficile
Dénivelé : ± 222 m
Type : linéaire
Balisage : blanc et rouge
Durée : 8 heures



DESCRIPTION

De l'accueil Catherine de la Réserve faunique Mastigouche, un sentier de connexion, long de 700 m, mène à la jonction des sentiers du Lac Joe et du Tonnerre.

Le sentier du Tonnerre suit d'abord la rive du lac Bossu et celle du lac Bonneterre, puis longe un ruisseau, lequel se jette dans la rivière aux Ecorces. Au km 4, depuis le pont qui enjambe cette rivière, on jouit d'un point de vue rare. En effet, ce pont se situe à quelque 2 m plus bas que le niveau d'un gros étang. On a donc les yeux à la hauteur du niveau de l'eau, juste en bas d'un ancien barrage. À cet endroit, il y a un sentier secondaire qui mène au stationnement de la fin du chemin Morin de Saint-Alexis-des-Monts. Le sentier du Tonnerre monte ensuite jusqu'au lean-to T7. Un peu plus loin, il y a un autre sentier secondaire qui mène également au stationnement du chemin Morin.

En continuant sur le sentier du Tonnerre, on arrive à la merveilleuse falaise Vianney-Guillemette, qui offre de larges points de vue sur près de 6 km. Attention : ne pas s'approcher du bord de la falaise lorsque le sol est mouillé, glacé ou enneigé. En quittant la falaise, il reste 1 km pour arriver au lean-to T16. Encore 2 km, et c'est la fin du sentier du Tonnerre.



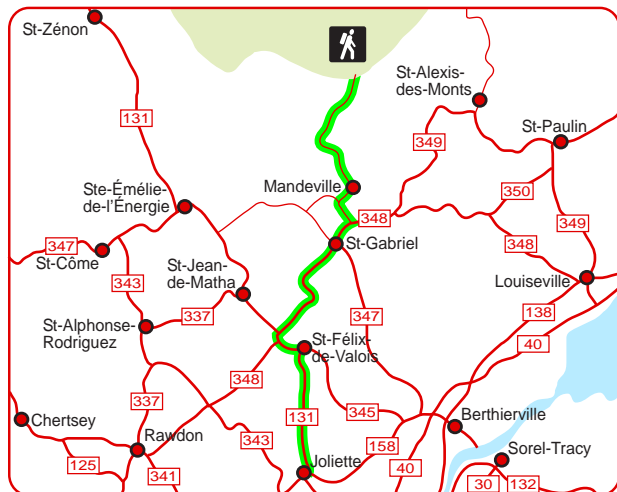
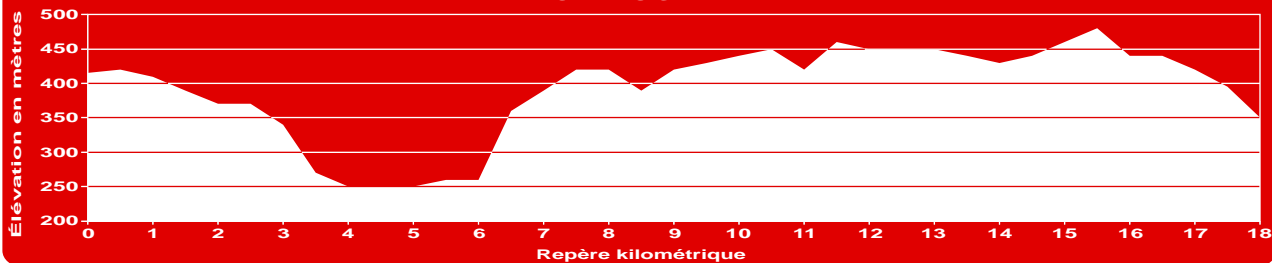
Photo : Jacques Goulet

Du haut de la falaise Vianney-Guillemette

AUTRES ATTRAITS DE LA RÉGION :

- Spa Natur'eau (Mandeville)
- Parc régional des Chutes-du-Calvaire (Mandeville)
- Les sentiers du Lac en Cœur (Mandeville)
- Les Bières de la Nouvelle-France (Saint-Alexis-des-Monts)

PROFIL DU SENTIER



SERVICES

Stationnement dans la Réserve faunique (payant)

- Accueil Catherine
- Route 25, à la jonction du chemin du refuge Saint-Bernard

Hébergement

- Pourvoirie Ayapewa (514 797-2705)
- Réserve faunique Mastigouche (Campings, refuges et chalets) (819 265-2098)
- Spa Natur'eau (450 835-1300)

Transport de bagages et service de guide

- Coopérative de travailleurs de Mastigouche (819 265-2666)

LOCALISATION

Km 0 : de Joliette, emprunter la route 131 nord. Après Saint-Félix-de-Valois, prendre à droite la route 348 est. Après Saint-Gabriel, tourner à gauche sur le rang Saint-Louis et continuer jusqu'à Mandeville. Suivre ensuite les indications pour l'accueil Catherine.

Km 18 : de l'accueil Catherine, suivre les routes 2 et 25.